

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 03 décembre 2024

Séance ordinaire du **03 décembre 2024** - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Nombre de conseillers :	Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire
En fonction : 15	Secrétaire de séance : M. FREYD Damien
Présents : 15	Date de convocation : 26 novembre 2024
Absents : 00	
Nombre de procuration(s) : 0	

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain (arrivé à 20 h 45) - FREYD Damien
GRAUFEL Mélanie - LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - OFFENBURGER
Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel
TANGHE Marielle - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s) : /

2. Décision(s) prise(s) par M. le Maire par délégation du conseil municipal

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2020 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à
M. le Maire,

PREND ACTE du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu
des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

Mise en place de deux portails dans la cour de l'école élémentaire

Décision n° 07/2024 du 23/10/2024 portant attribution du marché à l'entreprise CLEMENT BRAUN
pour un montant de 5 494,-€ HT soit 6 592,80 € TTC.

Achat d'un ordinateur pour l'école maternelle

Signature du devis DE00000429 de l'EURL 2S INFORMATIQUE pour l'achat d'un ordinateur pour
l'école maternelle avec pack office le 22/10/2024. Coût 1 539,12 € TTC.

Modification du système de télétransmission des alarmes des écoles élémentaire et maternelle suite à la
mise en place de la fibre

Signature du devis SCUTUM n° 1996900 le 10/10/2024 pour la mise en place d'un transmetteur GSM
à l'école maternelle. Coût : 1 308,00 € TTC.

Signature du devis SCUTUM n° 1996800 le 10/10/2024 pour la mise en place d'un transmetteur GSM
à l'école élémentaire. Coût : 1 308,00 € TTC.

Réactualisation financière et juridique du RIFSEEP

Signature du devis EPISTEME 202410102RI le 24/10/2024 pour la réactualisation financière et
juridique du RIFSEEP. Coût : 2 550,-€ TTC.

Actualisation 2024 approuvée par le Conseil Municipal le 26 novembre 2024 et actualisation pour 2025
et années suivantes en cours.

Adhésion à la Fondation du Patrimoine

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé un formulaire d'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour une cotisation annuelle de 200,-€.

Cimetière – puits de cendres

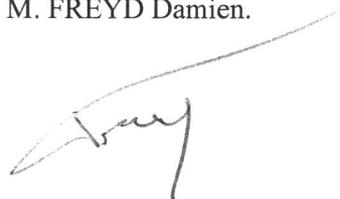
Signature du devis COSSUTA et Fils 8060 le 26/11/2024 pour la réparation du puits qui se trouvait au presbytère en vue de son intégration dans le nouveau cimetière pour y faire un puits de cendres.

Coût : 2 688,00 € TTC

Un nouveau puits est estimé entre 6 000,-€ et 7 000,-€.

Délibération certifiée conforme.

Le secrétaire de séance,
M. FREYD Damien.



Innenheim, le 11 décembre 2024.

Le Maire,
M. Jean-Claude JULLY.




Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le

12 DEC. 2024